



Procuration Sur compte bancaire de mon frere

Par **Philippocarpe**, le **29/05/2016** à **21:37**

Bonjour Maître,

Nous sommes 5 Héritiers.

Mère décédé en juin 2014

Mon frère qui habite dans la maison de mon père (donation faite en 2002) avait une procuration depuis juin 2014 sur le compte de mon père, à son décès j'ai demandé les extraits de compte à ma grande surprise il y avait des retraits effectués par mon frère à hauteur de 43000 euros dont un retrait de 10000 euros et un retrait de 2000 euros une semaine avant sa mort (+ chèques à hauteur de 11500 euros) sommes total prélevées en 15 mois 54000 euros ces sommes ont été utilisées à des fins personnelles il prétend que mon père lui a demandé de chercher cet argent. Par ailleurs il n'a pas payé les factures comme stipulé dans le contrat de donation de la maison depuis 2002 les parents lui faisaient les chèques pour payer toutes les factures. Des retraits pour payer des factures et des abonnements sont visibles sur les extraits de compte.

Quelles sont mes recours devant la justice et qu'elle sont les chances d'aboutir ?

Cordialement

Par avance merci pour votre réponse

Philippe